



Minsk (BLR) / Lausanne (SUI)

A: Toutes les fédérations membres

Suite aux Championnats du monde 2014 de Nanning et aux décisions prises par le CE/FIG, le CT GAF souhaite faire part des

MODIFICATIONS APPORTEES AU CODE DE POINTAGE GAF 2013 – 2016

Sec. 2.1.1 Généralités

Nouvelle formulation:

- d) De répéter la totalité de son exercice (sans déduction) avec l'autorisation du jury supérieur:
- Si celui-ci a été interrompu pour une cause dont elle n'est pas responsable
 - Si une manique s'est rompue de manière significative, provoquant une chute ou une interruption. La gymnaste doit immédiatement montrer la manique rompue au juge D1 avant de quitter le podium pour pouvoir être autorisée à répéter l'exercice.

Note: une gymnaste peut répéter la totalité de son exercice au terme de la rotation voire, si elle est la dernière gymnaste de la rotation, au moment que choisira le JS.

Section 8.3 – Tableau des fautes générales et des pénalisations

- L'exercice n'a pas commencé dans les 60 secondes.	Gym/Evt	Le droit de commencer l'exercice tombe
---	---------	--

11.1 Généralités

b) Temps de chute:

- Lors d'une chute, la gymnaste dispose d'une interruption de 30 secondes avant de remonter sur les barres pour poursuivre son exercice.
- Si la gymnaste dépasse le temps autorisé pour reprendre son exercice, une déduction neutre de 0,30 pt est appliquée pour temps excessif si elle poursuit son exercice
 - Il n'est pas nécessaire de saluer avant de reprendre un exercice après une chute.
 - L'exercice reprend officiellement lorsque les pieds quittent le praticable.
 - Si la gymnaste n'est pas remontée sur les barres à la fin des 60 secondes, l'exercice est considéré comme terminé

12.1 Généralités

c) Temps de chute:

- Lors de l'interruption de l'exercice due à une chute de l'agrès, un temps d'arrêt de 10 secondes est autorisé.
- Si la gymnaste dépasse le temps autorisé pour reprendre son exercice, une déduction neutre de 0,30 pt est appliquée pour temps excessif si elle poursuit son exercice
 - Il n'est pas nécessaire de saluer avant de reprendre un exercice après une chute.
 - L'exercice reprend officiellement lorsque les pieds quittent le praticable.
 - Si la gymnaste n'est pas remontée sur les barres à la fin des 60 secondes, l'exercice est considéré comme terminé

Nous vous prions de bien vouloir faire suivre ces informations aux dirigeants des CT GAF, entraîneurs d'équipe nationale et juges brevetés FIG.

Au nom du CT GAF FIG et avec mes meilleures salutations,

Nellie KIM, présidente du CT GAF